Informations de base	
2012/2931(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Règle "un seul bagage de cabine par passager" de certaines compagnies aériennes **Subject** 3.20.01 Transport aérien de personnes et frêt	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2012/2931(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution sur question orale/interpellation
Base juridique	Règlement du Parlement EP 142-p5
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	TRAN/7/11568